

Conseil de sécurité

Distr. générale
12 décembre 2007
Français
Original : anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité ayant examiné, à sa 5800e séance, le 12 décembre 2007, la question intitulée « La situation au Moyen-Orient », son président a fait en son nom la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité condamne avec la plus grande vigueur l'attentat terroriste perpétré à Baabda le 12 décembre 2007, qui a tué le général François el-Hajj des Forces armées libanaises, et tué ou blessé plusieurs autres personnes.

Le Conseil exprime sa profonde sympathie et toutes ses condoléances aux familles des victimes, aux Forces armées libanaises et au Gouvernement libanais.

Le Conseil condamne énergiquement cette tentative de déstabilisation des institutions libanaises, en particulier des Forces armées libanaises.

Le Conseil condamne une fois de plus tous les assassinats ciblant des dirigeants libanais, y compris ceux perpétrés depuis octobre 2004, et exige qu'il soit mis fin immédiatement au recours à l'intimidation et à la violence contre les représentants du peuple et des institutions libanais.

Le Conseil souligne qu'il est de la plus haute importance que les auteurs, organisateurs et commanditaires de ce crime odieux soient traduits en justice, et se déclare résolu à soutenir le Gouvernement libanais dans ses efforts et la détermination dont il fait preuve à cette fin.

Le Conseil rappelle qu'il appuie les efforts du Secrétaire général visant à créer le tribunal spécial pour le Liban dans les meilleurs délais comme moyen de mettre fin à l'impunité au Liban et de prévenir de nouveaux assassinats dans ce pays.

Le Conseil souligne qu'aucune tentative pour déstabiliser le Liban ne devrait empêcher la tenue sans délai d'élections présidentielles libres et régulières conformément aux règles constitutionnelles libanaises, sans ingérence ni influence étrangères et dans le plein respect des institutions démocratiques.

Le Conseil souligne l'importance de l'unité de l'ensemble du peuple libanais. Il réaffirme également qu'il appuie pleinement tous les efforts déployés au Liban pour lutter contre le terrorisme, consolider les institutions démocratiques, engager un dialogue politique et rechercher la réconciliation nationale. »

07-64151 (F) 121207 121207